

222C0962
FR0000120222-OP005-AS03

29 avril 2022

Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.

CNP ASSURANCES

(Euronext Paris)

Le 26 avril 2022, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société CNP ASSURANCES, déposée par Barclays Bank Ireland PLC¹, BNP Paribas, Morgan Stanley Europe SE et Natixis, agissant pour le compte de La Banque Postale (cf. D&I 222C0930 du 26 avril 2022).

La note d'information de La Banque Postale (visa n°22-122 en date du 26 avril 2022) et la note en réponse de la société CNP ASSURANCES (visa n°22-123 en date du 26 avril 2022) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués diffusés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera ouverte du **2 au 31 mai 2022** inclus.

BNP Paribas Exane se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de l'initiateur, des actions apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre portant sur la totalité des actions CNP ASSURANCES visées par l'offre.

Par ailleurs, l'initiateur prendra à sa charge, dans le cadre de la procédure semi-centralisée par Euronext Paris, les frais de négociation (frais de courtage majorés de la TVA y afférente) des actionnaires vendeurs à hauteur de 0,3% (hors taxes) du montant de l'ordre, dans la limite de 150 € par dossier (incluant la TVA).

Euronext Paris fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

¹ Seule Barclays Bank Ireland PLC garantit la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'initiateur dans le cadre de l'offre publique.